

Avis voté en plénière du 24 janvier 2012

La future politique commune des pêches

Déclaration du groupe des organisations étudiantes et mouvement de la jeunesse

Le constat dressé par l'avis du CESE est alarmant, non seulement la politique commune des pêches, dont l'objectif initial était la régulation des ressources halieutiques, a échoué à prévenir la surpêche, mais elle a également exacerbé la concurrence entre les pêcheurs européens, fragilisé les installations les plus petites et entraîné la perte de nombreux emplois.

Aujourd'hui l'Europe se trouve dans une situation paradoxale, bien que dotée de zones maritimes considérables, elle n'est plus autosuffisante sur le plan alimentaire et son déficit commercial se creuse. Constaté ces dysfonctionnements ne peut que nous renforcer dans l'idée qu'une réforme de la PCP est nécessaire, non pas dans ses objectifs, mais dans ses modalités de mise en œuvre.

À cet égard, le groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse soutient l'avis du CESE quand celui-ci pointe les biais qui seraient induits par les propositions de la Commission européenne. Nous soutenons l'opposition ferme du CESE à la mise en place du système de quotas individuels transférables qui entraînerait une financiarisation excessive du secteur et favoriserait les industries les plus lourdes.

De même, au regard des enjeux humains, il nous semble très important, ainsi que l'avis l'indique, de développer un volet social au sein de la PCP, cependant, il serait dommage de l'opposer à des considérations environnementales. En effet, il s'agit davantage de gérer et d'accompagner la transition vers de nouveaux modèles d'exploitation des ressources que de remettre en cause l'urgence d'une diminution de l'effort de pêche.

Sans nier les impacts immédiats de la politique commune des pêches, en particulier sur les populations qui vivent directement de la pêche et les territoires côtiers, une approche de long terme doit être privilégiée ; sans capacité de projection, il sera par ailleurs difficile de promouvoir le renouvellement des générations de pêcheurs.

Enfin, l'internationalisation des principes de la PCP doit être une priorité car, dans un contexte mondialisé, la PCP sera toujours bancal et biaisée tant que d'autres États ne seront pas soumis aux mêmes contraintes. Cette évolution ne pourra se faire sans une Europe politique forte.

Le groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse vote en faveur de l'avis.